

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 41

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

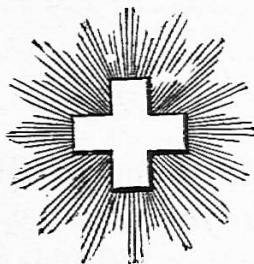
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N° 41



LAUSANNE

10 Octobre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *A nos lecteurs. — La neutralité à l'école. — L'« Educateur » de 1910 à 1914 (fin). — La condamnation du litre. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Examens annuels des écoles primaires du canton de Genève. — Leçons de choses. — Orthographe. — Dictées. — Sciences naturelles. — Arithmétique. — Variété.*

A NOS LECTEURS

Les lecteurs de *l'Éducateur* seront privés pendant quelque temps des correspondances de notre collaborateur parisien, M. le professeur Mossier. Se trouvant en vacances dans le village frontière d'Audun-le-Roman (Meurthe), il a été emmené comme otage en Allemagne, avec son neveu et ses nièces. En ce moment il doit se trouver à Aumetz, cercle de Thionville, dans la Lorraine allemande.

Nous faisons les meilleurs vœux pour lui et espérons qu'il pourra bientôt reprendre sa fidèle et consciencieuse collaboration à notre journal.

LA NEUTRALITÉ A L'ÉCOLE

Dans une circulaire adressée à toutes les commissions scolaires et au corps enseignant de l'École primaire, la Direction de l'instruction publique du canton de Zurich rappelle les conséquences fâcheuses pouvant résulter de la manière dont on traite à l'école les grands événements du jour. Les instituteurs sont invités à observer la plus stricte objectivité dans leurs appréciations, dans l'intérêt de notre pays en qualité d'état neutre.

Comme fonctionnaires de l'Etat, il leur est interdit de parler, dans leur enseignement, des événements du jour de façon à offenser qui que ce soit, notamment à blesser les sentiments nationaux des parents d'élèves de nationalité étrangère.

On ne peut qu'approuver de tous points. (Voir notre article du 4 octobre dernier : « Le devoir pressant. »)

L'« Educateur », de 1910 à 1914.

Rapport présenté au Cinquantenaire de la Société pédagogique de la Suisse romande, à Lausanne, le 16 juillet 1914.

(Fin).

La *partie pratique* qui occupe à peu près la moitié des colonnes du journal a cherché à faciliter, mais non à remplacer la tâche journalière des maîtres.

Nous leur avons fourni, semaine après semaine, de très nombreux matériaux d'enseignement qu'ils devaient ensuite mettre en œuvre, souvent de façons bien différentes, suivant les classes, les milieux, les besoins et les circonstances locales.

Dans la mesure du possible, nous avons établi une étroite coordination entre les exercices préparés pour les différents degrés et nous avons traité les diverses matières de nos programmes en appliquant le principe de la concentration, qui donne beaucoup d'unité et de force à l'enseignement, lorsque surtout il se base sur le milieu où vivent les écoliers. C'est ainsi que, très souvent, nous avons groupé autour d'un même sujet général, autour d'une même idée centrale, un très grand nombre d'exercices de vocabulaire, d'orthographe, de grammaire, d'invention, d'élocution, de rédaction, parfois même de comptabilité, d'arithmétique, de dessin, de sciences naturelles et de connaissances civiques.

Par les excellentes leçons de M. Payer et celles non moins remarquées de M. Chauvet, nous avons voulu habituer nos élèves à l'observation attentive, minutieuse et méthodique des objets, des êtres animés et des phénomènes qui les entourent, afin d'exciter leur curiosité, de provoquer leurs réflexions et de fortifier leur jugement.

* * *

Pour terminer, nous espérons que vous voudrez bien tenir compte des difficultés toutes spéciales qu'il y a à publier un journal scolaire dans la Suisse française, si particulariste en matière d'instruction publique.

Nous avons déjà dit un mot des *Bulletins* spéciaux des sections. Distribués gratuitement à tous les membres du corps enseignant, ils font une sérieuse concurrence à notre organe central.

Ajoutez-y surtout les abonnements collectifs qui tendent à se répandre de plus en plus et vous aurez déjà quelques-unes des raisons des déficits constatés dans le nombre des abonnements.

D'autre part, que de critiques et que de reproches ! Si le journal contient trop d'articles d'une portée générale, on prétend qu'il ne sert à rien. S'il donne la prédominance à la partie pratique sur la partie générale, on dit qu'il est mal renseigné sur le mouvement actuel des idées pédagogiques. S'il donne quelques variétés, on dit qu'il est fait pour des têtes sans cervelle ; s'il n'en donne pas, il est trop austère et trop solennel. S'il rend compte impartialement d'une réunion, on dit qu'il eût mieux fait de se taire et que ses chroniques, longues et touffues, ne sont pas intéressantes. S'il abrège, on dit qu'il tronque les textes ; s'il n'en parle pas, on dit qu'il ne s'occupe de rien. S'il fait de la polémique, on dit qu'il s'attaque aux personnes ; s'il n'en fait pas, on prétend qu'il craint la discussion et tue la vie du journal. S'il donne quelques articles qui intéressent spécialement les institutrices ou les maîtresses des écoles enfantines, les instituteurs, eux, sont mécontents et vice versa !

Nous pourrions allonger indéfiniment la liste des griefs que l'on fait valoir contre le journal. A quoi bon ? Qu'il nous suffise, ayant montré les difficultés de l'entreprise, de réclamer votre indulgence, à une époque où ni rien ni personne n'échappe à la critique, l'œuvre de l'école moins que toute autre affaire.

On regarde, aujourd'hui, comme tout naturel le bien qui est fait et l'on ne laisse guère passer le mal sans le relever. C'est comme un besoin de notre génération actuelle de voir dans l'école la grande puissance ennemie de l'existence heureuse des enfants, une sorte de mauvais destin qu'il faut combattre et redouter et qui se plante au beau milieu de votre chemin. On va jusqu'à parler d'une « haine de l'école ». Je n'en veux pour preuve que le livre dont l'*Educateur* a parlé le 28 février 1914¹. Lisez-le et vous serez édifiés. Vous y trouverez les appréciations de quelques profanes sur l'école actuelle, quelques critiques adressées par des Suisses sur l'école populaire suisse. Albert Welti écrit : « Là où un maître doit se vouer à l'instruction de 60 élèves, il est certain qu'il

¹ *Schülerjahre*, par Alfred Graf. Berlin 1912.

ne peut consacrer le temps nécessaire à l'étude et à la formation du caractère de chacun » ; Ernest Zahn a gardé le souvenir des heures consacrées au balayage de la salle d'école, et A. Forel, celui de la grossièreté de propos et de gestes : « Les fourmis m'en apprirent beaucoup plus que toutes les leçons reçues à l'école, dit-il ». L'écrivain Spitteler, ancien professeur à Neuveville, s'écrie : « Jusqu'à 15 ans j'ai détesté l'école ; depuis, je l'ai cordialement maudite ». En tout cas, il est certain que l'intérêt des familles pour les choses scolaires a baissé. S'il semble se manifester à nouveau, c'est sous forme de mécontentement et de doute, de projets fantaisistes, de conceptions erronées ou de vœux impossibles à réaliser. On met sur le compte de l'école tous les déficits et toutes les défaillances : la sauvagerie comme l'indifférence, la faiblesse de volonté comme l'orgueil, la criminalité, l'irrégion. De toutes parts, on rappelle l'instituteur au devoir et l'on veut chaque jour lui imposer de nouvelles obligations. L'école ne tient pas assez compte des tendances esthétiques de l'enfant ; donc, enseignons l'art à l'école ! Il y a encore beaucoup de place dans les programmes ! « Si un économiste, dit Münch, calcule que trop de champignons pourrissent dans les bois, c'est la faute à l'école, qui devrait donner les leçons sur les champignons ! » La culture des fruits pourrait rapporter davantage. Il suffirait de donner à l'école quelques leçons sur les arbres fruitiers. On ne trouve plus, prétend-on, de jeunes gens désireux de se vouer aux affaires publiques. Des leçons sur la question sociale ou sur l'éducation nationale feront l'affaire. L'impolitesse et la grossièreté vont chaque jour grandissant. Des leçons sur les bonnes manières sont le seul remède efficace. Une crise agricole sévit-elle, vite quelques leçons de chimie ou de comptabilité agricoles. Un congrès de médecins se réunit-il, on peut être sûr qu'il y aura une résolution votée contre le surmenage et le manque d'hygiène dans nos écoles. Sont-ce des femmes qui s'assemblent, elles ne manqueront pas de réclamer des notions d'instruction civique et même de droit pour toutes les jeunes filles. Ces revendications ne sont pas toutes aussi inoffensives que celles que l'on émit, raconte-t-on, dans une Commission parlementaire anglaise : « On trouve si peu de gens qui sachent faire proprement

une lampe! qu'on inscrive une ou deux heures, cela suffit, dans les programmes scolaires sur la manière de faire les lampes! »

Au milieu de toutes ces bizarreries et de ces exagérations, l'instituteur et le rédacteur du journal, qui ont à faire le départ de ce qu'il faut prendre et de ce qu'il faut laisser, doivent garder tout leur sang-froid et toute leur raison.

Qu'ils ne croient pas que bouleversement est synonyme de progrès; surtout qu'ils ne perdent jamais courage et qu'ils ne cessent jamais d'espérer.

Laboure et sème et, pour le reste, sois tranquille et aie confiance.
Cœur chaud et tête calme ! F. G.

La condamnation du litre.

Le *Temps* nous apprend que le litre vient d'être condamné par... l'Académie des sciences.

Le litre va-t-il disparaître de notre système de mesure? L'Académie des sciences vient de le condamner à la suite de l'étude d'un de ses membres, M. Charles Lallemant, directeur du Nivellement général de la France.

« Le tableau par ailleurs si cohérent des unités du système métrique décimal des poids et mesures, nous dit M. Lallemant, présente une anomalie, sans importance pratique, il est vrai, mais fâcheuse tout de même au point de vue philosophique. »

Dans un certain nombre de législations, pour mesurer l'espace, qui est pourtant unique, on a adopté deux séries distinctes d'unités, sans relations géométriques les unes avec les autres : savoir d'une part les mesures de volume, c'est-à-dire le *mètre cube* et ses dérivés, directement déduits du mètre, et d'autre part les mesures de capacité, dérivées de l'unité de masse, et basées sur le *litre*, défini comme étant le volume d'un kilogramme d'eau pure à son maximum de densité.

Malgré la distinction arbitraire ainsi faite, entre l'espace en relief et l'espace en creux, ces unités différentes sont employées concurremment, suivant les habitudes et les circonstances pour le mesurage des solides, des liquides et des gaz. Ainsi, on évalue en mètres cubes le volume d'un massif de maçonnerie, d'une fouille, d'un tas de pierres, le débit d'un fleuve, la capacité d'un ballon, le volume d'air d'une chambre; mais on exprime en litres le contenu d'un flacon, le débit d'une source par seconde, la capacité d'un tonneau.

Au moment où on se préoccupe de reviser la réglementation des poids et mesures, la question se pose de savoir s'il convient ou non d'introduire ce dualisme dans la législation.

Les fondateurs du système métrique avaient adopté pour unité de longueur et appelé mètre, la 40 000 000^e partie du méridien terrestre; en même temps, ils avaient choisi pour corps de référence, le corps le plus répandu dans la nature,

l'eau, et comme sa densité varie avec la température, cette eau devait être prise à une température fixe qui fut d'abord celle de la glace fondante, puis, quelques années après, celle de 4° répondant au maximum de densité.

En 1880, le comité international des poids et mesures décida de réserver le nom de *litre* au volume indéterminé par rapport au mètre du kilogramme d'eau. On disposait ainsi d'une unité scientifique pour les volumes, et leur mesure, par la balance hydrostatique, donnant une précision à peu près 100 fois plus grande que la mesure géométrique directe.

Mais il y avait là un trompe-l'œil.

Pour tous les usages de la physique et de la chimie, il est avantageux de remplacer la mesure volumétrique par la pesée, autrement dit de substituer le kilogramme au litre. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on a renoncé à construire un étalon international et fondamental du litre. Pour les besoins vulgaires, d'autre part, l'emploi du litre et, en général, des mesures de capacité se fait chaque jour moins fréquent.

Dans le commerce en gros des liquides, des céréales ou des corps pulvérulents, on abandonne de plus en plus le mesurage au volume, dont les résultats varient, pour les premiers, avec la température, et, pour les seconds, avec la forme des grains. On préfère la pesée, qui est affranchie de ces causes d'erreur. C'est ainsi que les huiles, les pétroles, le vin même dans certains cas, les grains, les pommes de terre, se vendent aujourd'hui très souvent au kilogramme ou au quintal, et non plus au litre comme autrefois.

De même, comme la houille et les minerais qui, depuis longtemps, se facturent à la tonne, le bois de chauffage se débite maintenant non plus en stère, mais aux « cent » et aux « mille » kilos.

« En somme, conclut M. Charles Lallemand, à aucun point de vue le maintien du litre ne se justifie dans le tableau des poids et mesures. »

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — Les instituteurs au service militaire. — La conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, réunie le 30 septembre dernier, à Frauenfeld, a décidé à l'unanimité, sur les rapports de MM. les conseillers d'Etat Chuard et Dühring, d'agir auprès du Département militaire fédéral, en vue du licenciement du personnel enseignant actuellement au service.

D'autre part, le service de l'adjudance de l'état-major de l'armée vient de publier un ordre concernant les demandes de congé et de licenciement.

Dans cet ordre, il déclare que le nombre des demandes de congé a augmenté de façon exagérée ces derniers temps.

La mobilisation de notre armée a préservé notre pays du danger de guerre, mais elle ne suffit pas. Il faut maintenir la défense de notre neutralité jusqu'au moment où la paix sera définitivement conclue tout autour de nous.

Il importe donc que les congés ne nuisent pas à la bonne marche du service.

C'est pourquoi on ne peut donner suite aux demandes de certaines professions, telles celles provenant du personnel enseignant.

On donnera cependant suite aux demandes de congés les plus urgents, en accordant à des corps entiers des congés de 10 jours.

L'ordre donne ensuite des indications sur la façon de demander des congés.

VAUD. Société vaudoise des maîtres secondaires. — Vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, le Comité de la Société a décidé de renvoyer, pour cette année, l'assemblée générale qui aurait dû se tenir à Montreux.

Aucune cotisation ne sera perçue pour le moment.

Le Comité reste éventuellement composé comme suit : Président, A. Deluz, Lausanne ; Vice-présidente, Mlle B. Glas, Lausanne ; Caissier, Th. Rouffy, Lausanne ; Secrétaire, P. Dubois, dir., Aubonne ; Membre, H. Besançon, dir., Aigle.
(Communiqué.)

*** **Service militaire.** — Les instituteurs vaudois au service militaire sont au nombre de deux cents environ, parmi lesquels on compte 68 sous-officiers et 13 officiers.
L. G.

*** **Cours complémentaires.** — Le Département de l'instruction publique et des cultes a décidé la suppression de ces cours jusqu'au Nouvel-an, parce que, à la campagne, les jeunes gens de 16 à 19 ans sont indispensables à la maison pour soigner le bétail, pendant que leurs aînés sont sous les drapeaux ; il en est de même en ville, où ils feraient grand besoin, à cette époque de l'année, soit à l'atelier, soit au bureau. En outre, une petite économie réalisée ne sera pas à dédaigner, car l'Etat se voit obligé de réduire partout où il peut, afin de pouvoir faire face à toutes les dépenses absolument obligatoires qui lui incombent.

Si d'ici au 1^{er} janvier 1915 la situation actuelle se modifie, les cours complémentaires commenceraient à ce moment-là pour finir, comme de coutume, au milieu de février ; si non, ils seront totalement supprimés pour cet hiver.

L. GBOBÉTY.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 1914. Publié par M. François Guex. — Lausanne : Librairie Payot & Cie.

Pour la cinquième fois, M. François Guex, le distingué rédacteur en chef de l'*Educateur*, fait paraître l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, dont la première publication remonte à 1910. Cet ouvrage, honoré d'une subvention de la Confédération et des cantons romands, a donc acquis « droit de cité » chez nous et présente un grand intérêt pour tout homme d'école.

Et n'allez pas croire que, sous ce titre d'*Annuaire*, ne se cachent que des données statistiques, des renseignements utiles mais n'intéressant le plus souvent qu'un public restreint. Non ! c'est mieux que cela : la variété des sujets qui y sont traités en fait un ouvrage des plus intéressants et des plus complets sur l'activité pédagogique dans notre pays et ailleurs.

L'*Introduction*, de M. François Guex, signale une innovation qui sera la bienvenue ; comme nous subissons le contre-coup des mouvements d'opinion qui se manifestent en dehors de nos frontières, et qu'il y a tout profit pour nous à connaître l'organisation scolaire de nos voisins, un article : *Les lois scolaires et l'organisation de l'enseignement public en France*, remplit cette partie du programme.

Son auteur, M. Pinset, inspecteur de l'enseignement primaire à Melun, passe en revue l'Enseignement secondaire, l'Enseignement primaire ; il émet de justes considérations au sujet du choix des manuels et conclut que, « si l'organisation scolaire française prête à certaines critiques, elle constitue une œuvre admirable qui fait honneur au gouvernement de la République. »

Le mouvement des idées pédagogiques consacre quelques pages aux tendances éducatrices qui préoccupent actuellement les hommes d'école de notre pays. Comme le dit l'auteur, « nous ne saurions accepter sans les accommoder à notre mentalité et à nos besoins certaines idées venues d'Outre-Rhin ou d'Outre-Jura. » Signalons au nombre des sujets abordés : La Réforme scolaire, la méthode Montessori (dont l'*Educateur* a déjà parlé), l'Hygiène scolaire et la protection de l'Enfance, la formation du personnel enseignant.

M. H. Mercier, doyen de la Section classique du collège de Genève, présente une étude du plus haut intérêt : *Maîtres et élèves dans la littérature française*. Quel chemin parcouru, de Jean Clopinel à Philippe Monnier, et quelle place importante a prise l'école dans notre littérature depuis un demi-siècle ! Que nous sommes loin de l'époque où la Provence voyait la « Foire aux instituteurs » et où le pauvre pédagogue enseignait au cabaret ou à l'écurie, rasant les habitants à ses jours de congé ! Aujourd'hui, « Maîtres et élèves ont un maître commun : l'affection ».

Une monographie très complète : *Fribourg au point de vue scolaire*, de MM. Julien Favre et Maxime Berset, montre les grandes améliorations réalisées dans ce canton quant à l'instruction. Fribourg possède une école de garçons en 1181 et, dès la Réforme, l'école fut avant tout une institution religieuse.

M. Henchoz, inspecteur scolaire, dans un chapitre consacré aux *Dernières constructions scolaires en Suisse romande*, avec illustrations, fournit divers renseignements utiles : prix de revient, répartition des locaux, matériaux employés, etc.

Signalons encore : la *Revue géographique de l'année 1913*, de M. C. Knapp, professeur à Neuchâtel, une *Revue astronomique*, due à M. Louis Maillard, professeur à Lausanne, un important chapitre, *L'Instruction publique en Suisse en 1912*, avec nombreux tableaux statistiques, *Diverses ordonnances et règlements concernant l'Ecole populaire*, et nous aurons mentionné le vaste programme renfermé dans l'*Annuaire*.

Cet ouvrage doit être le « vade-mecum » de tous ceux, et ils sont nombreux chez nous, que les choses d'école ne laissent point indifférents. La quantité des renseignements accumulés, leur variété, leur intérêt en font un compagnon indispensable de l'instituteur.

H. Y.

PARTIE PRATIQUE

ECOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

EXAMENS DE JUIN 1914. (Suite.)

Histoire nationale.

5^{me} année. — 1. Dites ce que vous savez de la bataille de Morgarten et du pacte de Brunnen ? 2. Que savez-vous d'Ital Reding, de Rodolphe Stussi et d'Adrien de Bubenberg ? 3. Racontez la conquête de la Thurgovie par les Suisses.

6^{me} année. — 1. En quelle année et à la suite de quels événements Fribourg et Soleure furent-ils reçus dans la Confédération ? 2. En quoi la paix de Westphalie fut-elle un événement important pour la Suisse ? 3. Qu'appelait-on à Genève les Eidgenots et les Mamelous ? 4. Quel événement vous rappelle la date du 1^{er} juin 1814 ?

Classe complémentaire. — 1. Que savez-vous d'Aloïs Reding, de Frédéric-César de la Harpe, du général Dufour ? 2. Racontez l'insurrection du Nidwald en 1798 ; 3. La révolution de 1848 à Neuchâtel.

Instruction civique.

Classe complémentaire. — Garçons. — 1. Le Conseil des Etats ; 2. Le Tribunal fédéral.

Géographie.

3^{me} année. — 1. Quelles sont les rivières du canton de Genève qui se jettent dans le lac ? 2. Nommez quatre coteaux du canton de Genève ? 3. Que savez-vous de la London ? 4. Quelles sont les communes du canton de Genève baignées par le lac ?

4^{me} année. — 1. Qu'est-ce qu'un affluent ? un confluent ? 2. Quelles sont, en dehors de la ville et de la banlieue, les quatre localités les plus industrielles du canton de Genève ? 3. Nommez les communes genevoises que traverse la ligne de chemin de fer de La Plaine à Versoix ? 4. Dans quelles chaînes de montagnes se trouvent la Jungfrau ? le Mont-Rose ? le Tödi ? la Bernina ? 5. Quels sont les villes, chefs-lieux de canton, situées : a) sur le Rhône ? b) sur l'Aar ? c) sur le Rhin ?

5^{me} année. — 1. Indiquez : a) les six régions qui composent le canton de Berne ; b) les deux plus grandes villes de ce canton ? 2. Citez huit localités situées sur la ligne de Lausanne au Simplon ? 3. Que savez-vous des localités suivantes : Bâle, Winterthour, La Chaux-de-Fonds, Saint-Gall ? 4. Nommez deux grands fleuves de l'Europe, deux de l'Asie, deux de l'Afrique et deux de l'Amérique ? 5. Citez les quatre Etats qui entourent la Suisse et nommez leur capitale ?

6^{me} année. — 1. Nommez deux ports importants de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Russie et de l'Italie, en indiquant sur quelles mers ils sont situés ? 2. Citez quatre fleuves se jetant dans la mer Baltique, en indiquant les pays qu'ils arrosent ? 3. Dites ce que vous savez sur les productions du sol de la zone méditerranéenne en Europe ?

Classe complémentaire. — 1. Un vaisseau se rend de Londres à Shanghai par le canal de Suez et doit faire escale exclusivement dans des ports anglais : nom-

mez quatre de ces ports ? 2. Que vous rappellent les noms suivants : Buenos-Aires, Tokio, le Gange, le St-Laurent ? 3. Indiquez deux pays producteurs : a) du caoutchouc ? b) du coton ? c) de la soie ? d) du café ? 4. Quelles sont les principales marchandises que la Suisse exporte ? Dites de quelles régions elles proviennent ?
(Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des écoles).

LEÇONS DE CHOSES

Les arbres fruitiers.

Notre *verger* contient plusieurs rangées de beaux *arbres*, que nous soignons pour en obtenir des fruits ; ce sont des *arbres fruitiers*.

Il y a d'abord des *cerisiers*, puis des *pruniers*, des *poiriers*, des *pommiers* et des *noyers*.

Dans la partie du verger qui se trouve abritée des vents par la maison d'habitation et bien exposée au soleil, nous avons planté un *pêcher* et un *abricotier*.

Les arbres du verger fleurissent au printemps ; leurs fleurs, blanches et roses, donnent au verger une parure magnifique.

Les fruits apparaissent en été et en automne. Nous récoltons d'abord les *cerises*, les *prunes*, les *pêches*, les *abricots*, puis les *poires*, les *pommes* et enfin les *noix*.

Les oiseaux nichent dans les arbres de notre verger ; ils nous réjouissent par leurs chansons et détruisent les vers et les chenilles nuisibles.

Le pommier.

Le *pommier* est un arbre fruitier. Il croît dans le verger.

Le pommier est formé de plusieurs parties, comme tous les autres arbres. Ces parties sont : les *racines*, le *tronc*, les *branches*, les *rameaux*, les *feuilles*, les *fleurs* et les *fruits*.

Les racines s'enfoncent dans la terre pour soutenir l'arbre. Le tronc est épais. Les branches sont noueuses et tordues par les vents. Les feuilles sont vertes et ovales. Les fleurs sont blanches et roses. Les fruits, appelés *pommes*, sont sphériques, jaunes, rouges, juteux, sucrés, doux ou acides.

Le pommier fleurit au printemps et donne ses fruits en automne. Les pommes sont de différentes *espèces*. Ces fruits sont mangés frais ou séchés ; on en fait aussi du *cidre*.

(Leçons semblables : le cerisier, le pommier, le poirier, le noyer, etc.).

DICTÉES.

Le verger. — Le verger renferme les arbres fruitiers. On y voit des cerisiers, des pruniers, des pommiers, des poiriers, des noyers et même des pêchers et des abricotiers. On récolte en été les cerises, les prunes, les pêches, et les abricots. En automne, on cueille dans le verger des pommes, des poires, des pruneaux et des noix.

Le pommier. — Le pommier est un arbre fruitier. Il a des racines profondes, un tronc épais, des branches noueuses et tordues, des rameaux très flexi-

bles, des feuilles vertes et ovales, des fleurs blanches et roses. Les pommes sont sphériques, jaunes ou rouges, juteuses, sucrées, douces ou acides.

C. ALLAZ-ALLAZ.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Le vignoble.

On voit que le vignoble a un caractère bien à lui. Rien de frais, d'ombragé, de paisible, d'aimable. Ils ont cela sur le plateau. Ici c'est la pente pierreuse, cette nudité, cette carrure; jusqu'à la lumière qui est plus éclatante, mais plus belle peut-être aussi, quand elle découpe les grandes maisons grises sous un ciel déjà provençal. Ici, c'est un métier qui participe à celui du pépiniériste en même temps qu'à celui du tonnelier; point de chevaux, point de vaches, point de cochons; on est bien plus souvent chez le droguiste que chez le vétérinaire; la grosse dépense est en remèdes; des remèdes qui ne sont point destinés aux bêtes, ni aux gens, mais à cette pauvre vigne toujours malade. C.-F. RAMUZ.

VOCABULAIRE : Le vignoble, le caractère, paisible, la carrure, provençal, participer, le pépiniériste, le tonnelier, le droguiste, le vétérinaire, le remède.

Orthographe d'usage : Vigne, vignoble, vigneron, vignette, coteau, tonneau, tonnelier, fût, pressoir, vendange, vendangeur, vendangeuse.

GRAMMAIRE : Conjugaison par propositions des verbes réguliers à tous les temps du mode indicatif.

Lavaux.

Là-haut, ils fanent ou ils moissonnent; ici, après avoir effeuillé, on sulfate pour la troisième et la quatrième fois. Mais comme l'été convient à ce pays-ci, le lourd, l'orageux été blanc est aveuglant. Le lac est sans un pli, tout lisse et mat comme une plaque de métal. Un clapotis se fait entendre. L'eau glisse entre les blocs de l'enrochement. Une légère brume enveloppe les monts. Derrière les pans de murs brûlés, on voit de temps en temps paraître un grand chapeau de jonc tout verdi par le vitriol; ou bien ce sont des dos de femmes, qui vont courbés contre la pente, s'élevant insensiblement entre les ceps feuillus.

C.-F. RAMUZ.

VOCABULAIRE : Lavaux, faner, moissonner, effeuiller, sulfater, aveuglant, lisse, mat, le clapotis, l'enrochement, envelopper, le pan de mur, le jonc, le vitriol, le cep.

GRAMMAIRE : Conjugaison par propositions des verbes réguliers à tous les temps des modes conditionnel et impératif. P. CH.

DICTÉE ET RÉDACTION

Degré supérieur.

Lavaux.

Aux environs de Cully, la pente abrupte de Lavaux s'enfonce à pic dans le lac, après avoir dégringolé les mille degrés de ses murs; et les toits bruns de ses villages s'y serrent si étroitement qu'ils semblent n'en plus faire qu'un. Les

coteaux sont brûlés, avec des carrés roux ou verts des souches feuillues ou sans feuilles ; la route est prise entre deux murs. C'est un paysage de pierre et de terre presque nue, dont le bas plonge dans la vague, dont le haut est comme pris et encastré dans le ciel. Et dessus le grand soleil, et dans cet air qui vibre et tremble, et où danse par mille reflets la lumière venue du lac, rien pour en nuancer l'éclat que l'ombre parfois d'un nuage. Pays creusé en conque sonore, pays qui recueille tous les bruits, les répercute, les multiplie et les renvoie au lac, qui les lui renvoie à son tour. Pays dangereux, inhospitalier, traversé de cris, de rumeurs, tout haletant des coups de trompe des automobiles et des hurlements des express. C'est un vieux pays, qui est bien à nous.

(D'après C.-F. RAMUZ.)

VOCABULAIRE. Mots à expliquer : abrupt (rompre, rupture, éruption, irruption) ; dégringoler ; encastrer ; nuancer ; conque ; répercuter ; inhospitalier ; traversé de rumeurs ; haletant.

RÉDACTION. Nous avons ici la description de Lavaux, aux environs de Cully. L'auteur commence par tracer les *lignes principales* du paysage : une pente abrupte, en escalier, dont les degrés sont les murs des vignes. Sur cette pente, des villages ; ils sont décrits très simplement, mais très clairement : des toits bruns tellement serrés qu'ils semblent n'en former qu'un. Aux lignes caractéristiques formées par ces toits s'ajoute la couleur brune qui les fait remarquer. Puis vient la description très sommaire des coteaux : leur terre est brûlée, elle a un ton chaud ; ces coteaux sont couverts de carrés roux ou verts, suivant la saison. Un ruban blanc, la route, est pris entre deux murs et s'accroche aux flancs des coteaux.

Voilà le tableau sommaire, aux *lignes simples*, aux masses colorées : l'escalier de la pente, les triangles des pignons et les rectangles bruns des toits, les carrés roux ou verts, le ruban clair de la route. On le dessinerait aisément.

A ce tableau, il faut un *cadre* : en bas, c'est la vague bleue du lac ; en haut, c'est le bleu du ciel.

Quelle lumière éclaire ce paysage ? Il n'y a pas d'arbres, pas de forêt ; aucune montagne n'empêche le soleil d'y parvenir. Il est entièrement tourné vers le midi. Conséquences : l'air y est chaud, lumineux ; il vibre et tremble, et le miroir du lac l'éclabousse de mille reflets. Seule l'ombre des nuages passe sur le pays.

Pour ajouter plus de vie à sa description, l'auteur ne s'est pas borné à dire ce que l'œil peut voir ; il a fait appel au sens auditif. Il a été attentif aux bruits qu'on y entend. Il s'est demandé pourquoi le pays de Lavaux est si sonore. La raison en est qu'il est creusé en conque ; c'est comme un vaste coquillage, qui recueille et répercute toutes les vibrations de l'air. Ces bruits sont : les cris des travailleurs, le chant des poules et des coqs, les rumeurs sourdes des chars et des travaux, les coups de trompe des automobiles, les hurlements des express.

Décrivez le pays que vous habitez en vous inspirant des procédés employés par l'auteur de la description de Lavaux : a) *grandes lignes* ; b) *surfaces caractéristiques* : formes et couleurs ; c) la *lumière* qui l'éclaire et les *ombres* qui le nuancent ; d) le *cadre* du tableau ; e) les *sons*, les *bruits* qui animent le paysage.

Pour compléter cette étude, montrer si possible une bonne reproduction d'un tableau (de Bocion, par exemple), représentant la région décrite par C.-F. Ramuz.

L. S. P.

DICTÉES SUR L'ASTRONOMIE

(d'après Flammarion).

Le soleil.

a) Source éblouissante de la lumière, de la chaleur, du mouvement et de la vie, le soleil a, dans tous les siècles, reçu les honneurs empressés et reconnaissants des mortels. L'ignorant l'admire, parce qu'il sent les effets de sa puissance et de sa valeur ; le savant l'apprécie, parce qu'il a appris à connaître son importance unique dans le système du monde ; l'artiste le salue, parce qu'il voit dans sa splendeur la cause virtuelle de toutes les harmonies.

Cet astre géant est véritablement le cœur de l'organisme planétaire. Chacune de ses palpitations envoie au loin, jusqu'à notre petite Terre, qui se trouve à trente-sept millions de lieues ; au lointain Neptune, qui vogue à mille et cent millions de lieues ; aux pâles comètes abandonnées plus loin encore, dans l'hiver éternel ; aux étoiles mêmes, à des millions de milliards de lieues, l'incommensurable force vitale qui répand la vie et le bonheur sur tous ces mondes.

Cette force émane sans cesse de l'énergie solaire et se précipite tout autour de lui dans l'espace avec une rapidité inouïe. Huit minutes suffisent à la lumière pour traverser l'abîme qui nous sépare de l'astre central. La pensée elle-même ne conçoit pas distinctement ce bond de soixante-quinze mille lieues franchi à chaque seconde par le mouvement lumineux. Et quelle énergie que celle de ce foyer ! Le globe solaire est cent huit fois plus large en diamètre que la Terre, un million deux cent soixante-dix neuf mille fois plus volumineux et trois cent vingt-quatre mille fois plus pesant. Comment nous figurer de pareilles grandeurs ?

b) Comment nous représenter, entre autres, la distance qui nous sépare du soleil ? Un des moyens serait de supposer qu'un mobile, un boulet de canon, par exemple, est lancé d'ici à cet astre, de le suivre par la pensée et de calculer le temps qu'il emploiera à franchir cette distance. Projeté par une charge de six kilogrammes de poudre, ce boulet se mouvrait avec une vitesse de cinq cents mètres dans la première seconde ; et, s'il conservait cette vitesse jusqu'au soleil, il lui faudrait voler en ligne droite pendant neuf ans et huit mois pour y parvenir.

Autre moyen : Le soleil est le siège d'explosions et de conflagrations épouvantables. Si l'espace compris entre cet astre et la Terre pouvait transmettre un son avec la vitesse ordinaire de propagation de trois cent quarante mètres par seconde, il faudrait à l'ébranlement sonore treize ans et neuf mois pour franchir cette distance. Il y aurait donc près de quatorze ans que l'explosion solaire aurait eu lieu lorsque nous l'entendrions.

Supposons encore une voie ferrée allant en ligne droite d'ici à l'astre central. Eh bien ! un train express voyageant à la vitesse constante de soixante kilomètres à l'heure, soit d'un kilomètre par minute, mettrait cent quarante-huit

millions de minutes pour arriver au soleil, c'est à dire deux cent soixante-six années.

VOCABULAIRE : Définissez les expressions : Le système du monde, la cause virtuelle, le cœur de l'organisme planétaire, dans l'hiver éternel, l'incommensurable force vitale, cette force émane de l'énergie solaire.

Indiquez un des dérivés de chacun des mots : chaleur, mouvement, vie, siècle, mortel, admirer, sentir, apprécier, unique, système, artiste, splendeur, cause, harmonie, astre, cœur (lat. cordis), loin, pâle, hiver, étoile, émaner, espace, bond, globe, pesant, figurer.

RÉDACTION : *Un lever (ou un coucher) de soleil.*

A. GRANDJEAN.

SCIENCES NATURELLES

L'Hippopotame amphibie.

C'est le cheval de rivière des Grecs, buffle de rivière des Arabes, quoique la massive créature ait aussi peu de ressemblance avec celui-ci qu'avec celui-là. Tout est disproportionné chez l'hippopotame. Son corps gros et lourd, de quatre à cinq mètres de long, est plus élevé au sacrum qu'au garrot ; ses pattes sont si courtes que le ventre touche quasi le sol quand l'animal marche. La tête a un aspect on ne peut plus étrange : une sorte de gros muffle forme la base d'un parallépipède rectangle qui porte à l'opposé une paire de très petits cornets acoustiques ; comme pendant, une queue courte et mince, comprimée latéralement et garnie d'un pinceau de soies roides comme des fils de fer. Dans sa bouche démesurément fendue se voient de solides mâchoires pourvues chacune de vingt dents. La lèvre supérieure présente de fortes boursofflures ; les narines ont des fentes en formes d'S. Les yeux tout petits ont l'air d'être enchâssés au bout d'un tube de lunette. La peau change de couleur suivant que l'animal est sec ou mouillé : d'un brun bleuâtre en sortant de l'eau, elle devient peu à peu ardoisée ou franchement noire. Il ne quitte d'ailleurs la rivière que si les plantes dont il fait sa nourriture (lotus, nénufars, joncs ou roseaux) lui manquent. Alors, à la faveur de l'obscurité, il se dirige avec circonspection vers la terre ferme, dans la forêt vierge ou les champs voisins, laissant une piste bien visible de son passage à travers un sol détrempé par les pluies ou vaseux de nature. Ce sont des trous d'environ 60 centimètres de profondeur, formés par les pieds, et un large sillon dessiné par le ventre. Près des lieux habités, ces pistes aboutissent aux plantations de riz, de maïs, de canne à sucre, ou les hippopotames causent de grands dégâts. Après un copieux repas ils se roulent dans les moissons, ce qui aggrave leurs méfaits. On assure aussi que ces animaux se rendent redoutables au bétail qui va boire au fleuve. L'homme lui-même n'inspire aucune frayeur à ces terribles pachydermes : irrités ou blessés, ils se précipitent sur l'agresseur et l'écrasent sous leurs pieds.

A terre, la démarche de l'hippopotame est naturellement gênée ; en revanche, dans l'eau il nage avec une légèreté étonnante à toutes les profondeurs, plonge et remonte, va en avant, en arrière, se retourne agilement et rivalise de vitesse

avec le meilleur canot à rames. C'est que la couche de graisse de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, sous la peau, allège tellement son poids qu'il devient à peu près égal à celui du liquide déplacé. Cependant, au bout de cinq minutes l'animal remonte à la surface pour respirer : un jet d'eau de 80 centimètres à un mètre, un profond soupir, parfois un grognement, une tête hideuse qui émerge à peine de l'eau, les narines largement dilatées, le temps d'une inspiration, et le monstre disparaît.

Dans les lieux tranquilles, les hippopotames dorment en plein jour sur la rive, voluptueusement étendus dans l'herbe. Comme ils sont couverts de vermine, on voit volontiers des oiseaux rôder autour d'eux. L'oiseau des pluies les débarrasse des insectes et des sangsues qui adhèrent à la peau. A l'approche d'un danger, les hippopotames fuient vers l'eau, en poussant des cris que l'on entend de plus d'un kilomètre.

Le mâle et la femelle témoignent à leurs petits la même tendresse, les défendent courageusement en cas d'attaque et gardent assez longtemps le souvenir des injures pour venger la mort de leur progéniture. Les populations indigènes de l'Afrique prennent l'hippopotame au piège : ils creusent, sur la piste, des fosses qu'ils recouvrent de branchages, de feuilles et de terre. En sortant ou en rentrant, l'animal tombe au fond du trou, où il est tué à coups de lance. Dans la chasse au fusil on vise à la tête, qui est la partie la plus vulnérable, avec des balles blindées, eu égard à l'épaisseur de sa peau. La chair, des jeunes surtout, est, dit-on, excellente ; les Hottentots boiraient la graisse fondue en guise de bouillon. Avec la peau, les colons européens font des fouets, du cuir d'une résistance considérable ; les dents fournissent un ivoire plus estimé que celui de l'éléphant.

Très commun autrefois en Egypte, l'hippopotame semble avoir fui devant les progrès de la civilisation ; aujourd'hui, il faut l'aller chercher au cœur du continent noir et vers le sud.

L'hippopotame fait partie d'un groupe de mammifères qui présentent une certaine analogie avec le porc. Tous ont le dessous du pied fendu en deux par un sillon longitudinal.

L. BOUQUET.

ARITHMÉTIQUE

La grandeur du mètre cube.

L'étude des mesures de longueur ne présente pas de trop grandes difficultés, même avec de très jeunes élèves, parce que la numération en est simple et logique et que l'enseignement peut être des plus intuitifs. Mais il en est autrement pour les mesures de surface ; malgré toute la peine que l'on se donne pour dessiner et pour montrer, soit au tableau noir, soit sur le plancher ou sur le terrain, le mètre carré et ses subdivisions, il est bien rare que tous les élèves saisissent et comprennent exactement la loi *centésimale* de relation des diverses mesures. Et c'est bien pire quand il s'agit des volumes ! La forme cubique ne dit rien qui vaille à la majorité de nos bambins. Il faut avouer d'ailleurs qu'il n'y a rien là d'extraordinaire. Lorsque pendant des semaines et des mois on leur a dit et répété que le *dixième* est la *dixième* partie de l'entier, qu'on leur a abondamment

prouvé que le *décimètre* est la *dixième* partie du mètre et qu'il faut *dix* décimètres pour faire un mètre, ils ont bien le droit d'être surpris quand, un beau jour, on vient leur assurer que le mètre cube vaut *mille décimètres* cubes.

Aussi ne faut-il négliger aucun moyen pour leur aider à franchir ce mauvais pas : définitions, énumérations des propriétés du cube, constructions (dessin et travaux manuels), comparaisons et constatations visuelles, puis mesure des arêtes, de la surface et enfin du volume, idées de capacité et de poids, tout sera mis en œuvre pour former leur jugement.

Comme l'enfant ne se représente que difficilement la grandeur du mètre cube, j'en construis un dans un angle de la classe. Les deux murs et le plancher, sur chacun desquels je dessine un mètre carré, forment trois surfaces et neuf arêtes; la règle métrique placée verticalement et deux baguettes horizontales me donnent les trois dernières arêtes. Et maintenant j'invite mes élèves à entrer et à se serrer dans le mètre cube ainsi obtenu. Toute la division, plus de 20 élèves s'y empiètent et il reste encore par-ci par-là quelques espaces vides. C'est vraiment grand un mètre cube! Oui, c'est bien grand et c'est bien lourd! (1000 l.; 10 hl.; 20 brantées de 50 l.; de quoi donner $\frac{1}{2}$ l. à 2000 personnes, à toute la population d'une petite ville; — 1000 kg.; 10 q.; le poids de 10 sacs de blé; le poids de 20 à 30 élèves; le poids de 1000 miches de pain (d'un kg.), etc.)

VARIÉTÉ

Une leçon de ponctuation.

Monsieur, dit un jour Mlle de la *Virgule* à M. du *Tréma*, avant de nous lier, j'ai voulu prendre des renseignements sur votre caractère, et j'ai appris, par M. le *Point* qui, par *Parenthèse*, vous connaît depuis longtemps, qu'il n'était pas des plus agréables; veuillez donc renoncer à tout *Trait d'union* entre nous.

M. du *Tréma*, piqué au vif par ces paroles prononcées avec un *Accent aigu*, répondit d'un *Accent grave* :

Mademoiselle, je....

Assez, Monsieur, *Point d'exclamation*... car je ne subirai *Point d'interrogation* !...

Le pauvre du *Tréma*, sous le coup d'une telle *Apostrophe*, courba la tête en manière d'*Accent circonflexe* et, tout confus, sortit en serrant les *Deux points*.

MAXIME à COMMENTER

Il y a trois manières de perdre son temps :

- 1^o ne rien faire ;
- 2^o faire autre chose que ce qu'on doit faire ;
- 3^o mal faire ce qu'on fait.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

LIVRES DE STALL

Six volumes de franche explication sur des sujets généralement évités. Les meilleurs livres de ce genre au monde. Traduits en 20 langues et recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

3 livres pour hommes :

Ce que tout jeune homme devrait savoir, 25^{me} mille.

Ce que tout homme marié devrait savoir, 16^{me} »

Ce que tout homme de 45 ans dev. savoir, 8^{me} »

3 livres pour femmes :

Ce que toute jeune fille devrait savoir, 23^{me} mille.

Ce que toute jeune femme devrait savoir, 17^{me} »

Ce que toute femme de 45 ans dev. savoir, 8^{me} »

Chaque volume, broché 3 fr. 50 ; relié 4.50.

H. WEGENER

NOUS LES JEUNES !

Le problème qui se pose avant le mariage au jeune homme cultivé : Pureté, Vigueur, Amour. — 4^{me} mille, joliment cartonné, 3 fr. 50.

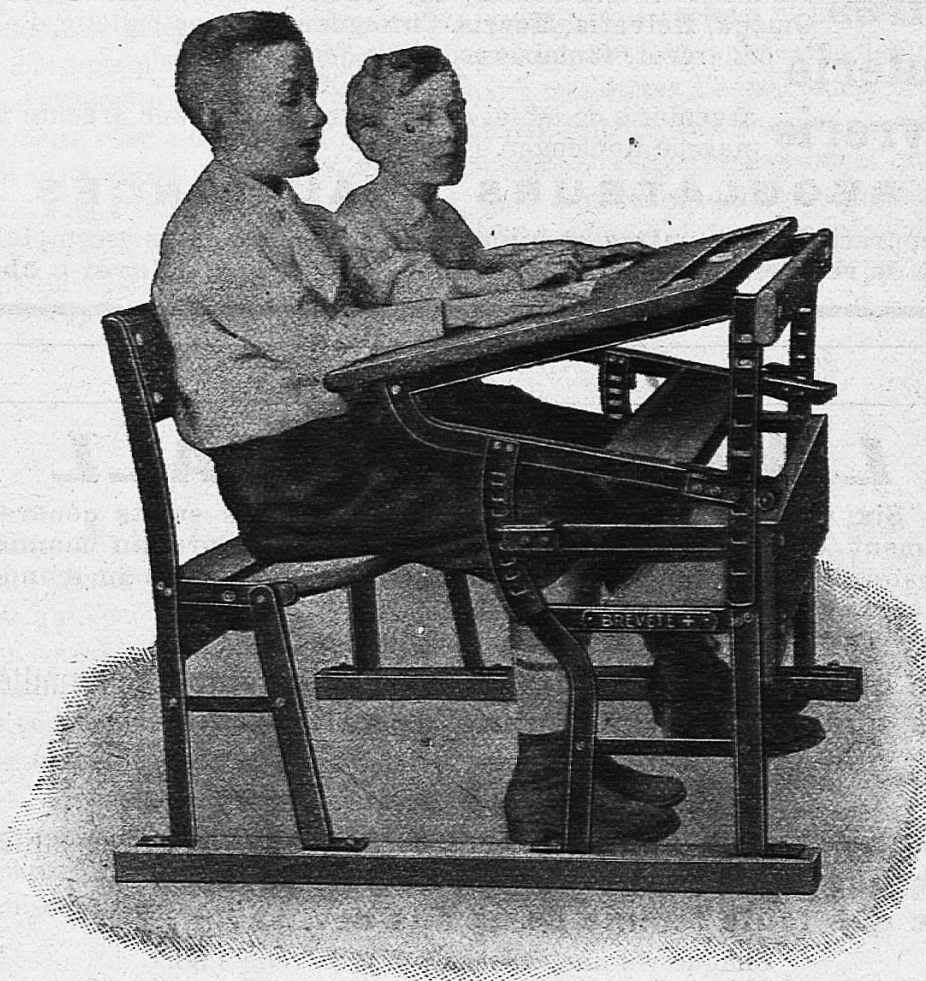
ÉDITION JEHEBER, GENÈVE, Case Fusterie et en vente dans les librairies et gares. 25

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'ÉDUCATEUR ».

Mobilier scolaire hygiénique
BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain
Genève

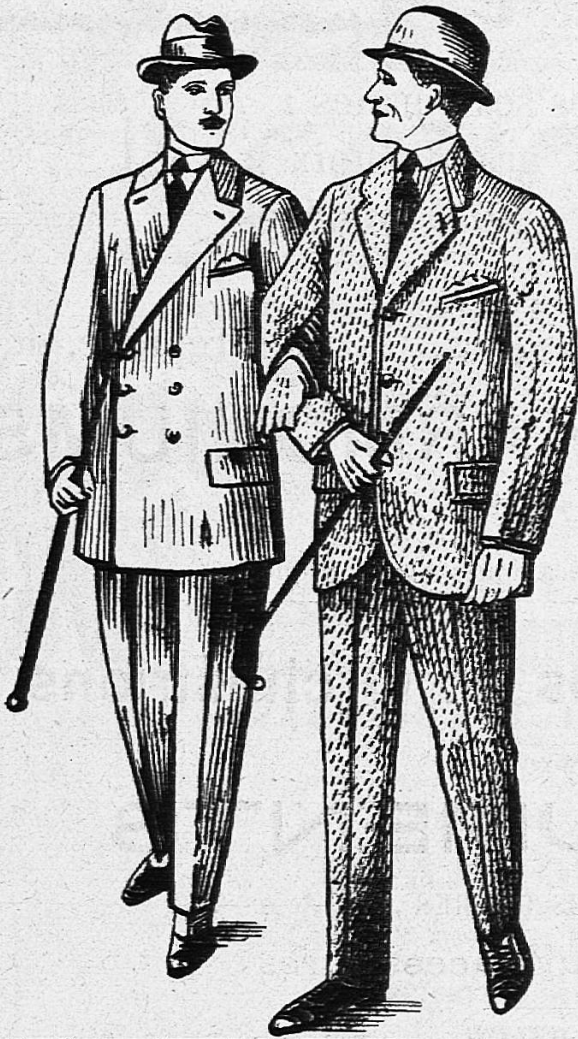


Médaille d'or, Paris 1889
Médaille d'or, Genève 1896
Médaille d'or, Paris 1900

La maison expose à Berne, groupe 43A
Instruction publique.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont



MAISON MODÈLE

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10⁰

*à 30 jours
aux membres
de la S. P. V.*

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ **HENNIEZ-LITHINÉE** ■ ■

La plus pure des Eaux de source
**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les
intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRÈRES

(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY** :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

Lme ANNEE. — N° 42

LAUSANNE — 17 Octobre 1914.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Librairie Henri DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ILLUSTRÉE

Collection Moderne de Classiques

COMPREND DÉJÀ :

ŒUVRES COMPLÈTES

- La Bruyère.** — *Les Caractères*, annotés par M. G. Cayrou, professeur au Lycée de Toulouse, 70 illust. documentaires, 1 vol. cart. toile..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre La Bruyère*)..... 5 fr. —
Molière. — *Scènes choisies*, annotées par M. Georgin, professeur au Lycée Henri IV, 40 illustrations, 1 vol. relié toile..... 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Premier Molière*)..... 4 fr. —

MORCEAUX CHOISIS

- A. de Vigny.** — *Morceaux choisis*, annotés par R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 60 illust. 1 vol. relié toile..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Vigny*)..... 5 fr. —
Corneille. — *Théâtre choisi* par M. et Mme P. Crouzet, P. Andraud et F. Minouflet, 85 illustrations, 1 vol. relié toile..... 4 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Corneille*)..... 6 fr. —
H. de Balzac. — *Morceaux choisis*, annotés par M. J. Merlant, professeur adj. à la Faculté des lettres de Montpellier, 37 ill. 1 vol. cart. 1/2 toile 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Balzac*)..... 4 fr. 50
Montesquieu. — *Morceaux choisis*, annotés par M. M. Roustan, professeur au Lycée Condorcet, 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Montesquieu*)..... 4 fr. —
Chateaubriand. — *Morceaux choisis*, annotés par M. R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 41 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Chateaubriand*)..... 4 fr. 50
J.-J. Rousseau. — *Morceaux choisis*, annotés par M. D. Mornet, professeur au Lycée Carnot, 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Rousseau*)..... 4 fr. —

PIÈCES DE THÉÂTRE

- Corneille.** — *Le Cid*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 12 illust. 1 fr. —
Corneille. — *Polyeucte*, annoté par M. F. Minouflet, professeur au Lycée de Lille, 14 illustrations documentaires..... 1 fr. —
Corneille. — *Cinna*, annoté par P. Andraud, 15 illustrations.... 1 fr. —
Corneille. — *Horace*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 30 illust. 1 fr. —
Racine. — *Andromaque*, annotée par M. et Mme P. Crouzet, 28 ill. 1 fr. —
Racine. — *Britannicus*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 20 ill. 1 fr. —
Molière. — *Les Précieuses Ridicules*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations..... 1 fr. —
Molière. — *Les Femmes Savantes*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations..... 1 fr. —
Molière. — *Le Misanthrope*, annoté par M. F. Gache, professeur au Lycée de Montpellier, 20 illustrations..... 1 fr. —

M^{me} MAURICE POTEL

Inspectrice de l'Enseignement primaire de la Seine

LES AUTEURS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

- Un magnifique volume in-8 écu de 400 pages, orné de 42 illustrations hors-texte cartonné demi-toile..... 2 fr. 25
 Relié mouton souple, tête dorée (pour bibliothèque ou pour prix)... 3 fr. 75

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Précis Méthodique

Par MM. E. ABRY, C. AUDIC et P. CROUZET

Deuxième Edition revue et corrigée (40^e mille)

- Un vol. in-8 carré, imprimé sur beau papier d'alfa et orné de 324 ill. docum.
 Broché : 5 fr.; relié toile : 5 fr. 50; relié mouton souple, tête dorée : 7 fr. 50.
 NB. — La vente exclusive de cet ouvrage en Suisse est réservée à la Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

EDITION "ATAR". GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> ,	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr-und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.

Ouvrages de M. W. ROSIER, Professeur

Enseignement primaire

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Trois éditions parallèles : vaudoise, neuchâteloise et genevoise. Ouvrages illustrés de nombreuses figures et de cartes en couleurs, dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 2 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse. Illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 3 —

Histoire illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles primaires, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleurs, cartonné Fr. 3 —

La publication des Manuels-Atlas primaires de géographie et d'histoire résulte d'une entente entre les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, qui ont chargé une commission intercantonale d'en établir, d'accord avec l'auteur, le plan et la méthode, et d'en surveiller de près l'élaboration.

Enseignement secondaire

1. Degré inférieur.

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires. Manuel-Atlas illustré de nombreuses figures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o, cart. Fr. 2 —

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie des cinq parties du monde** (moins la Suisse). Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Manuel-Atlas destiné aux classes inférieures de l'enseignement secondaire. Ouvrage illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

ROSIER W. et DECKER P. — **Histoire illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires, contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 en couleurs. In-4^o, cartonné. Fr. 3 50

Ces trois ouvrages ont été préparés à la demande d'une commission nommée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud pour le choix des manuels d'histoire et de géographie.

2. Degré supérieur.

Géographie générale illustrée, 3 volumes :

I. **Europe**. Illustré de 327 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 75

II. **Asie, Afrique, Amérique, Océanie**. Illustré de 322 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 4 —

III. CHAIX E. et ROSIER W. **Géographie physique**. Illustré de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

La Géographie générale illustrée a été élaborée à la suite d'un concours ouvert par l'Association des Sociétés suisses de géographie et publiée avec l'appui de la Confédération et des cantons romands.

Les ouvrages de M. W. Rosier ont obtenu la médaille d'or à l'Exposition nationale suisse de Berne 1914.